

Projet éolien de Saint-Laurs et La Chapelle-Thireuil



Dans le cadre de l'appel à projet lancé par les communes de Saint-Laurs et de La Chapelle-Thireuil et la communauté de communes Gâtine-Autize en 2013, la société wpd a été retenue afin de développer un projet éolien sur le territoire.

Depuis 2013, la société wpd met tout en œuvre pour développer un projet respectueux de son environnement (rencontre avec les utilisateurs du site, campagnes de mesures acoustiques, inventaires écologiques, analyse paysagère, etc...). Soucieux d'intégrer au mieux ce projet localement, nous avons souhaité vous informer de ses principales caractéristiques.

Votre avis nous intéresse !

Venez nombreux aux permanences publiques qui se dérouleront :

- 🕒 **Le mercredi 14 juin 2017 de 16h à 19h à la Mairie de Saint-Laurs**
- 🕒 **Le samedi 24 juin 2017 de 9h à 12h à la Mairie de La Chapelle-Thireuil**

Une exposition sur l'avancement du projet avec des photomontages des éoliennes sera également mise à votre disposition durant les horaires d'ouverture des Mairies :

- 🕒 Du mercredi 14 juin à 16h au vendredi 23 juin 2017 à la Mairie de Saint-Laurs
- 🕒 Du samedi 24 juin à 9h au mardi 4 juillet 2017 à la Mairie de La Chapelle-Thireuil

Grâce aux études techniques et environnementales réalisées sur le territoire, nous avons défini un projet de 6 éoliennes avec 3 éoliennes sur chacune des communes.



Photomontage depuis la route de Bressuire, RD 744, entre Le Tuchaud et Les Monts sur la commune de St-Laurs.

Quelques chiffres sur le projet éolien de Saint-Laurs et La Chapelle-Thireuil :

Nombre d'éoliennes : 6

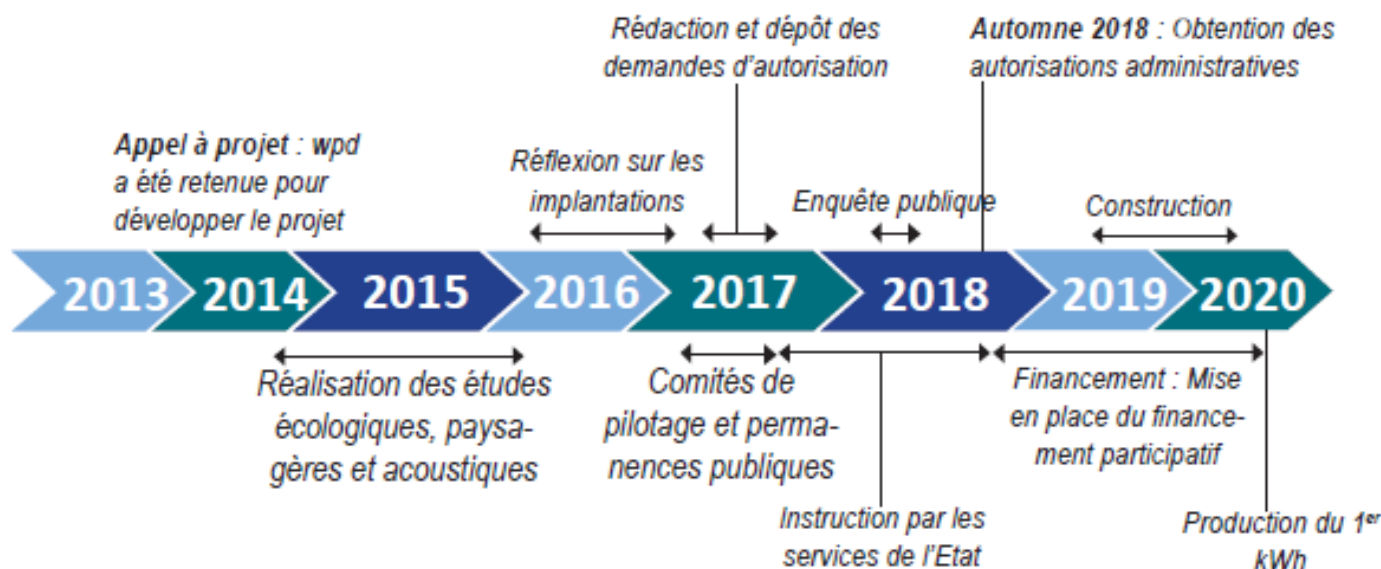
Diamètre du rotor : 131 à 141 m

Puissance d'une éolienne : 3 à 4,2 MW

Distance aux habitations : plus de 700 m

Hauteur en bout de pale : 180 m

Historique et calendrier prévisionnel du projet



Les études écologiques, paysagères et acoustiques

wpd a missionné des bureaux d'études spécialisés et indépendants pour réaliser des **études écologiques, paysagères et acoustiques** sur le territoire. Ces études ont permis de définir les enjeux et contraintes du site afin de proposer l'implantation des éoliennes la plus respectueuse possible de l'environnement.

Les études écologiques et paysagères ont été réalisées par le bureau d'étude **Biotope**. **L'étude écologique** s'est étendue sur une durée d'un an, afin de couvrir un cycle biologique entier de la faune et de la flore. Elle a permis d'analyser l'état initial du site d'implantation et d'anticiper les actions à mettre en place pour la préservation de la biodiversité. Le site est caractéristique des milieux bocagers, il est utilisé par les chauves-souris qui se nourrissent des insectes vivant dans les haies. Il ne présente pas d'axe migratoire privilégié pour l'avifaune.



L'étude paysagère a permis d'analyser le site et ses environs afin de proposer le projet présentant la meilleure cohérence paysagère. Le site présente un habitat diffus dans un paysage bocager marqué par ses vallées. L'implantation des éoliennes a été réfléchi afin de limiter les impacts paysagers sur les hameaux proches du site et les centres bourgs.

Le bureau d'étude **JLBI CONSEILS** a réalisé **deux campagnes acoustiques** de deux semaines, une durant l'été et une durant l'hiver, afin d'appréhender au mieux les caractéristiques du secteur. Le site apparaît comme une zone calme. Un planning de fonctionnement des éoliennes a été établi afin de limiter les émergences acoustiques du parc et ainsi respecter les normes réglementaires.

Pourquoi un projet éolien à Saint-Laurs et la Chapelle-Thireuil ?

Le site de Saint-Laurs et la Chapelle-Thireuil présente toutes les caractéristiques favorables au développement de l'énergie éolienne : espace venté dans un site de grande taille, éloignement important par rapport aux habitations, absence de contrainte technique majeure, possibilités de raccordement électrique, faible sensibilité écologique des milieux de grandes cultures, etc...

Un projet local adapté au territoire

Un comité de pilotage a été créé sur chacune des communes d'implantation constitué de riverains, d'élus, de membres d'associations de la commune et de représentants de la société wpd. Ils se réuniront régulièrement afin de travailler sur la mise en place de mesures de suppression, de réduction et de compensation du projet. Le montant alloué à ces mesures correspond à 1% du montant des investissements du projet soit une somme d'environ 155 000 € par commune pour un projet de 3 éoliennes d'une puissance de 3,45 MW sur chacune des communes. Les membres du comité de pilotage se feront également le relais local de l'information autour du projet.

De plus, **les citoyens pourront s'impliquer directement dans le projet** puisqu'une partie des investissements sera ouverte localement au financement participatif.

Des bénéfices socio-économiques

A l'échelle locale

Des entreprises de secteurs variés (génie électrique et civil, carrière, centrale à béton, géomètre, notaire,...) sont sollicitées notamment pour la construction des parcs éoliens. En moyenne, **20 % du montant de l'investissement total est destiné aux entreprises locales soit des retombées pour le territoire de l'ordre de 6 000 000 €.**

Un projet éolien représente également **une source de revenus supplémentaires pour les propriétaires fonciers et les exploitants agricoles** qui accueilleront des éoliennes ou des infrastructures du parc sur leurs terres ou à proximité.

wpd attache une très grande importance à la dimension sociale de ses projets. Pour cela, nous solliciterons des **associations locales et d'insertions sociales** (ex : AICM à Mazières-en-Gâtine) pour l'entretien des plateformes des éoliennes et pour la plantation de nouvelles haies destinées à compenser les impacts écologiques ou paysagers des éoliennes.

A l'échelle nationale

L'éolien emploie aujourd'hui plus de 14 000 personnes en France, 1 950 nouveaux emplois ont été créés durant l'année 2015 au sein des 970 sociétés actives. Ces emplois sont répartis sur toute la chaîne de valeur : de l'étude de faisabilité à la construction et la maintenance, en passant par la fabrication des composants.

Les aspects environnementaux

L'énergie éolienne est une **énergie propre** qui permet de répondre à la hausse des besoins de notre société. L'éolien constitue une solution durable face à l'épuisement des ressources fossiles et participe à la diversification du bouquet énergétique français. L'éolien permet de réduire la part des énergies fossiles dans le mix énergétique français et donc le rejet de CO₂. **Le parc éolien de Saint-Laurs et La Chapelle-Thireuil continué de 6 éoliennes de 3,45 MW produira jusqu'à 72 000 000 kWh par an, soit l'équivalent de la consommation d'électricité de 52 500 habitants*, ce qui correspond à 3 fois les besoins en électricité de la ville de Bressuire.**

* Bases de calcul :

- 1 foyer consommant 3 150 kWh/an hors chauffage

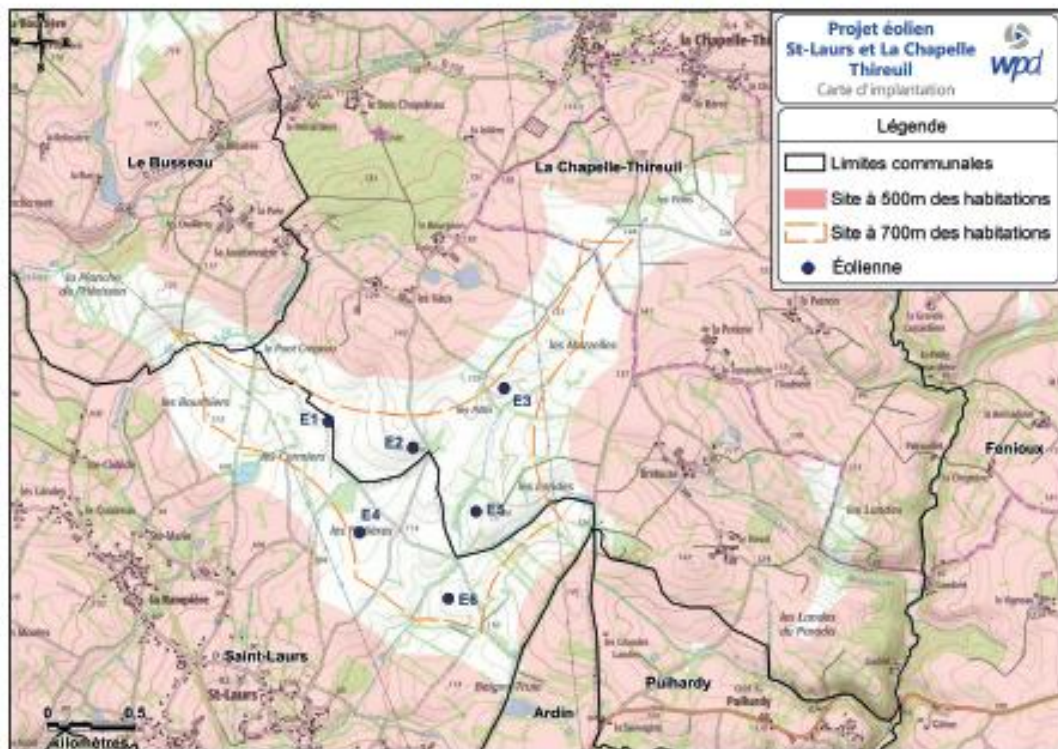
- 1 foyer = 2,3 personnes

Sources : INSEE et Ademe

Un parc éolien a **une durée de vie de 20 ans à 30 ans**. A la fin de l'exploitation, la loi précise que : « *l'exploitant d'une installation produisant de l'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent est responsable de son démantèlement et la remise en état du site* » (article L 553-3 du Code de l'Environnement). A cette fin, **une garantie financière de 50 000 €** par éolienne sera constituée par wpd (article R 553-1 et R 553-4 du Code de l'Environnement). Après le démantèlement de l'éolienne, la grande majorité des composants seront recyclés.



Carte d'implantation du projet éolien



Vous pouvez nous contacter par mail, courrier ou téléphone :



Responsable du projet :
Marie HERRERA

wpd SAS
45 rue Turgot
87000 Limoges
Tél. : 05.55.35.64.12
E-mail : m.herrera@wpd.fr